

Document diffusé par CHANTECLER

Novembre 2018

la Zone du "CHARMOY"

Tract diffusé en
mars 2011

Zone commerciale du Charmoy Les intérêts des habitants du canton d'Auxonne trahis par le président de la communauté de communes

Les Auxonnais avaient voté massivement lors de la consultation du 26 juin dernier en faveur du projet d'implantation d'une nouvelle enseigne commerciale qui avait recueilli 79,51% des voix. Les élus des 15 autres communes du canton s'étaient aussi prononcés favorablement à une grande majorité.

Lors de la commission départementale d'aménagement commercial du 8 mars 2011 qui devait se prononcer sur la création de cette nouvelle zone commerciale, le président de la communauté de communes s'est opposé au projet.

Une fois de plus, les habitants du canton d'Auxonne ont été pris en otage par l'approche politicienne du président de la communauté de communes, allié au maire de Dijon pour faire échouer le projet d'implantation commerciale dans la zone du Charmoy.

Comment quelqu'un qui est candidat aux élections cantonales peut-il ne pas tenir compte du choix de ses concitoyens ? Sans doute préfère-t-il défendre les intérêts du Grand Dijon qui refuse de voir se créer de nouvelles zones commerciales concurrentes à celle de Quetigny.

« Cette zone commerciale est dans l'intérêt du canton, tant par l'activité et l'emploi qu'elle est en mesure d'amener à notre territoire que par la protection du pouvoir d'achat des consommateurs qu'elle est en mesure de préserver. »

Raoul LANGLOIS

➔ Les 20 et 27 mars ont lieu les élections cantonales, il est temps de faire changer les choses !

« Malgré l'inertie et le cynisme de quelques élus, je continuerai à me battre pour faire bouger les choses dans le canton. Les élections des 20 et 27 mars seront l'occasion de trancher entre les partisans de l'immobilisme et les élus engagés pour le développement du canton. »

Raoul LANGLOIS

Notre canton a besoin d'un nouveau souffle !

Les 20 et 27 mars, votez pour un Conseiller Général qui se bat pour promouvoir notre territoire

**Les 20 et 27 mars,
votez et faites voter Raoul Langlois !**

Contact : raoullanglois@hotmail.com

I.P.N.S.

DANS LA CAMPAGNE 2011

Majorité départementale
Initiatives Côte-d'Or

**TRACT DISTRIBUÉ
LE 24 MARS 2011**

RAOUL LANGLOIS, candidat aux élections cantonales
Maire d'Auxonne,
Vice Président de la Communauté de Communes d'Auxonne-Val de Saône
Président du Conseil de Surveillance de l'hôpital d'Auxonne

Je tiens à remercier les 1070 électrices et électeurs du canton qui m'ont placé largement en tête du premier tour des élections cantonales et particulièrement les Auxonnaises et les Auxonnais qui m'ont accordé une très large confiance face aux autres candidats. Dimanche, il faudra concrétiser et amplifier ce vote lors du deuxième tour.

Abus... ont tous, appo... de la Majo...
pert, Sénateur, Alain Suguen... Coint, et bien d'autres.

J'ai un concurrent pour le 2ème tour. Un candidat se présentant « candidat droite modérée ». Si sa candidature est légitime, il convient de préciser que ce concurrent qui se dit de droite est, de fait, un candidat dissident, un candidat de division. **Dois-je rappeler que ce candidat a été élu vice président de la communauté de communes contre un candidat de la ville d'Auxonne grâce aux voix de gauche ? Je viens d'apprendre par un article du Bien Public que ce candidat n'est pas favorable à l'aménagement de la zone commerciale et artisanale du Charmois à Auxonne. Comment ce candidat pourrait-il être le porteur des projets de notre ville ?**

Dimanche, si vous souhaitez que je poursuive dans les meilleures conditions le travail que je mène en votre nom depuis 3 ans pour Auxonne, prenez le temps de vous déplacer et de venir voter pour le maire d'Auxonne. Soyez assurés que je mettrai la même ardeur au Conseil Général pour notre intérêt à tous que celle que je fournis aujourd'hui pour chaque Auxonnaise et chaque Auxonnais. Ce travail, je le fournirai bien évidemment pour chaque commune du canton.

Je compte sur vous. Vous pouvez compter sur moi.

Raoul Langlois, votre Maire.

VOTEZ, FAITES VOTER RAOUL LANGLOIS

ASSOCIATION AUXONNE AVENIR CONSOMMATEURS
Président : P. MONTIAL Tél 0380313289

But statutaire : « Expression, représentation de défense des intérêts des CONSOMMATEURS d'Auxonne et des communes environnantes »

**TRACT DIFFUSÉ
EN MARS 2011**

PROJET COMMERCIAL AU CHARMOY A AUXONNE

Notre Association de consommateurs a demandé leur avis à plusieurs candidats au poste de Conseiller Général du Canton, dont M. GIRARD, qui est le **seul à ne pas nous avoir répondu.**

L'article du Bien Public du 21 mars 2011 met fin à cette politique du silence savamment entretenue. Il stipule : « Raoul Langlois a soutenu le dossier d'implantation de l'hypermarché Leclerc aux portes d'Auxonne. Dominique Girard qui prône « un développement harmonieux du canton » n'est pas favorable, lui, à l'installation de cette grande surface ».

Les deux positions sont enfin claires :

R. LANGLOIS : POUR le projet / **D. GIRARD : CONTRE le projet**

Comme vous le savez, notre Association attend et soutient cette implantation commerciale.

Pensez-y et Votez dimanche prochain !!!

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

